



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/agenda-des-evenements/article/zonage-eaux-pluviales-et-regles>

Zonage eaux pluviales et règles pour la gestion des eaux pluviales

- contenu - Agenda des événements -



Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

OIEau

En Rhône-Alpes, de nombreuses collectivités ont engagé les études pour les schémas et zonages. Elles sont dans des démarches de réflexion et d'expérimentation et se trouvent ainsi confrontées aux questions suivantes :

Quels types de règles édicter pour la gestion des eaux pluviales ? Quelles zones distinguer ? Quelles spécificités territoriales ? Quelle prise en compte du bassin versant et des relations amont-aval ? Quelle distinction en fonction du type de pétitionnaire (particulier, aménageur, voirie publique, ...) ?

Quelles informations et quelles règles porter dans quels documents (règlement du PLU, annexe au PLU, règlement d'assainissement, guides d'accompagnement) ?

En amont de la définition des règles, quel raisonnement et quelle méthodologie retenir dans les études préalables pour arriver à édicter des règles adaptées au territoire ?

Quels outils proposer aux différents intervenants, dont le pétitionnaire, pour mettre en application ces règles et, le cas échéant, contrôler leur mise en application (et en tenir compte dans la vision du système global de gestion des eaux pluviales) ?

C'est pourquoi, le Graie et le Grand Lyon, en appui sur le groupe de travail "eaux pluviales et aménagement", vous proposent une réunion d'échanges, réunissant les collectivités, les bureaux d'étude et les partenaires qui les accompagnent, afin de recueillir des retours d'expérience et, plus encore, partager et mutualiser ces questionnements et pistes de réflexion engagées par les différentes collectivités. Nous proposons de nous appuyer sur les expériences et réflexions de la Métropole de Lyon, de la Roannaise de l'eau et d'autres, dont les vôtres.